



Programme de mentorat 2018 - 2019

INTRODUCTION

À la suite du succès obtenu au cours des dernières années d'existence du programme de mentorat, l'Association des femmes en finance du Québec (AFFQ) est fière d'annoncer la poursuite de ce programme pour une cinquième année. Ce programme est l'occasion unique, pour nos membres qui veulent être mentorées, d'être guidées par des professionnels chevronnés, en partageant avec eux leur vécu, et ce, dans une relation personnelle orientée vers des objectifs précis de développement de carrière.

Les deux principaux objectifs du programme de mentorat sont :

- a) Soutenir nos membres dans leur développement professionnel
- b) Les guider dans leur progression de carrière

Le mentorat est donc un atout de plus à la disposition des membres de l'AFFQ contribuant à leur avancement professionnel.

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage basé sur une relation interpersonnelle volontaire, gratuite et confidentielle. Il implique une relation dans laquelle une personne d'expérience partage sa sagesse acquise et son expertise pour favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

Avantages de participer au programme de mentorat

MENTORÉE	MENTOR
1. Acquérir une capacité d'agir vers une autonomie professionnelle en lien avec la progression de sa carrière;	1. Pouvoir transmettre son expérience aux générations qui suivent;
2. Accéder au vécu professionnel d'un gestionnaire chevronné;	2. Grandir sachant qu'on aide une personne à améliorer ses compétences et à s'épanouir;
3. Explorer de nouvelles perspectives par l'interaction avec des collègues étant à une phase différente de leur carrière;	3. Explorer de nouvelles perspectives par l'interaction avec des collègues étant à une phase différente de leur carrière;
4. Développer des compétences (habiletés politiques, gestion de conflits, influence stratégique, etc.) et des outils pour faire face à ses défis professionnels;	4. Être utile professionnellement;
5. S'adapter plus facilement à différentes situations;	5. Bénéficier du contact avec la relève, des nouvelles idées, des nouvelles connaissances;
6. Être guidée et soutenue.	6. Profiter d'une formation sur les éléments clés pour développer ses compétences de mentor.

Les principes directeurs du mentorat :

Confidentialité

(respect de la confidentialité des discussions et des informations échangées lors des rencontres entre la mentorée et le mentor)

Volontariat

(motivation et engagement de la mentorée et du mentor dans une relation franche et ouverte)

Générosité

(partage mutuel d'expertise et d'expérience et soutien « pro bono » du mentor)

Engagement

(investissement dans la relation avec rigueur et disponibilité; attentes, objectifs et besoins mutuels encadrés dans une entente formelle)

Respect mutuel

(communication respectueuse, ouverture aux différences d'opinions, sans demande excessive ou inappropriée de part et d'autre)

Rôles respectifs dans la démarche de mentorat

MENTORÉE	MENTOR
1. Prendre l'initiative des rencontres;	1. Accueillir, guider et être disponible pour la mentorée;
2. Préparer chaque rencontre par la définition d'objectifs précis, communiqués à l'avance à son mentor, si possible;	2. Favoriser son avancement, la conseiller et lui proposer des défis;
3. Se mettre en position d'apprentissage, en n'ayant pas peur de dévoiler ses besoins, ses forces et ses faiblesses;	3. Être un modèle et soutenir moralement la mentorée;
4. Recevoir la rétroaction du mentor dans une perspective de développement personnel et professionnel.	4. Donner de la rétroaction à la mentorée, sans jugement.

Principales étapes de la démarche de mentorat :

1. **Jumelage entre mentorées et mentors.** Dans le cadre du programme, nous visons à jumeler 24 dyades (mentorée/mentor). La Responsable des mentorées et la Responsable des mentors procéderont au jumelage des candidats selon la compatibilité des profils en fonction des formulaires d'inscription et CV reçus. Une représentante du comité de mentorat communiquera avec vous, au plus tard à la **22 octobre 2018**, pour vous informer si votre candidature a été retenue ou non.
2. **Rencontre d'orientation et de formation puis cocktail de bienvenue.** Une rencontre **obligatoire** d'introduction au programme de mentorat aura lieu en **6 novembre 2018**. Dans un premier temps, les mentorées et les mentors recevront une formation spécifique de 60-90 minutes pour chaque groupe. Cette formation sera suivie d'un cocktail dînatoire de bienvenue où les mentorées et les mentors feront plus ample connaissance.
3. **Rencontres entre la mentorée et le mentor.** Les mentorées et les mentors devront s'engager à se rencontrer mensuellement, et ce, pour une **période d'un an** à compter de la date du lancement du programme. Les rencontres en personne sont privilégiées et les informations échangées demeurent strictement confidentielles.
4. **Soutien par la Responsable et co-chef mentorée et la Responsable et co-chef mentor.** Un suivi régulier sera assuré par ces membres du comité mentorat afin de s'assurer de l'engagement des deux parties et de la bonne évolution de la relation (ou de l'expérience de mentorat) entre la mentorée et le mentor.
5. **Rencontres de groupe pour les mentorées et pour les mentors.** En cours d'année, rencontres ponctuelles pour le groupe des mentorées et pour le groupe des mentors et formations personnalisées en fonction de leurs besoins respectifs.

Durée du programme et évaluation :

La première phase du programme aura lieu sur une période d'un an, du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019. Le programme fera alors l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer les résultats et d'y apporter des améliorations, s'il y a lieu.

Date limite pour l'inscription : 19 septembre 2018**Comment s'inscrire :**

Pour devenir MENTORÉE ou MENTOR, consultez nous courriels et notre site web en utilisez le lien suivant <https://affq.org/reseautage-membres.php#programme-mentorat>

Pour des informations additionnelles concernant ce programme, communiquez avec :

Martine Cantin

Directrice générale, AFFQ

Courriel : mcantin@affq.org